

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2012

L'an deux mille douze, le 25 juin 2012 à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Larroque Saint-Sernin (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Guy SAINT-MÉZARD, Mario SPAGNOLI remplacé par son suppléant Bernard CASTAY, Serge MARITAN, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Jean-Yves GEISSER, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Bernard LEBE remplacé par son suppléant Patrick LAVIGNE, Nicolas MELIET, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPERON, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Philippe BOYER, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRE remplacé par son suppléant David ALBINET, Jean-Marie GILLOT, Marie-José GOZE, Dominique LAFONT, Bernard MARSEILLAN, Pierre MOREL, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Maurice BOISON, Francis DUPOUY, Michel LABATUT, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE, Pierre DULONG, Huguette CARLES, Roland CLAVERIE, Jean-Louis DUBUC, Henry LUCHET,

ABSENTS: Guy AUBERT, François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Carine CHAVALLE, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Fabrice LACOMBE, Michel LAFFARGUE, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE.

ONT DONNÉ PROCURATION:

SECRÉTAIRE: Philippe BOYER

Objet : ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CREATION D'UN LAC DE BAINNADE BIOLOGIQUE - Plan de financement

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 29 septembre 2012 :

- approuvant la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un lac de baignade biologique conformément au cahier des charges annexé,
- autorisant le Président à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette étude.

Monsieur le Président expose que suite à un marché public en procédure adaptée, le comité de pilotage, composé des membres de la Commission Tourisme de la Communauté de Communes, des représentants du service Economie Touristique de la Région Midi-Pyrénées, de l'Association Pays d'Armagnac, des services du Conseil Général et de la Direction Départementale des Territoires du Gers de Monsieur le Maire de la Commune de Montréal et de 2 conseillers communautaires représentant la commune de Montréal du Gers, s'est réuni le 16 mai 2012 et après présentation de l'analyse des offres par les services de la Communauté de Communes, a proposé au pouvoir adjudicateur de retenir le Groupement MLV Conseil – Green Concept Architecte Paysagiste.

Au vu de cette offre, le Plan de financement prévisionnel de l'étude ci-après a été établi :

DEPENSES EN € HT	
Frais de publicité	90.00
Honoraires du bureau d'études	14 875.00
Total dépenses	14 965.00
RECETTES EN € HT	
Subventions	7 482.50
Autofinancement	7 482.50
Total recettes	14 965.00

Je vous prie donc de bien vouloir :

- **Prendre acte** de l'attribution du marché au Groupement MLV Conseil – Green Concept Architecte Paysagiste ;
- **Approuver** le plan de financement prévisionnel de l'étude ;
- **Autoriser** Monsieur le Président à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette étude ;
- **Dire** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré; à l'unanimité,
- **Prend acte** de l'attribution du marché au Groupement MLV Conseil – Green Concept Architecte Paysagiste
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'étude
- **Autorise** Monsieur le Président à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette étude,
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012.

Pour extrait conforme le 26 juin 2012.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE